

REJOLT

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 5 décembre 2024

EVENEMENTIEL D'ENTREPRISE

COMMENT REJOLT PERMET AUX ENTREPRISES DE REDUIRE DE 30% LE COUT DE LEURS EVENEMENTS, SANS IMPACT SUR LEUR NOMBRE NI LEUR QUALITE

Le contexte économique actuel incite les entreprises à maîtriser leurs dépenses événementielles. Dans le même temps, elles souhaitent continuer à organiser des « temps forts » permettant de renforcer l'engagement de leurs collaborateurs. Pour les aider à résoudre cette équation, REJOLT, plateforme leader de l'organisation d'événements d'entreprise, a créé une suite d'outils exclusive, afin d'aider les entreprises à définir et à respecter une politique achats en matière d'événements. Sa force : offrir le choix de prestataires le plus large du marché, tout en assurant le contrôle des dépenses et leur conformité réglementaire, sans oublier la récupération intégrale de la TVA. Au total, entre le gain de temps et l'optimisation des tarifs, les entreprises réduisent de 30% leur budget événements, sans en diminuer le nombre ni la qualité.

La période des Fêtes, tout comme le début d'année, marquent traditionnellement un temps fort dans l'événementiel d'entreprise. Avec une particularité cette année : **le contexte d'incertitude politique et économique** incite les entreprises à la **prudence budgétaire**. Pour autant, elles souhaitent maintenir le nombre et la qualité des événements proposés à leurs salariés, afin de renforcer leur engagement.

Pour permettre aux entreprises de maîtriser leurs coûts, sans impacter leur politique événementielle, REJOLT, plate-forme leader de l'organisation de l'événement d'entreprise, a développé une **suite unique d'outils** permettant de **réduire leurs dépenses de 30%**.

Un outil permettant de réaliser de substantielles économies à chaque étape

Comment ? D'abord, grâce à un **ensemble de leviers** : ainsi, un **comparateur de propositions commerciales** permet au client d'accéder rapidement à 5 offres répondant précisément à ses besoins, et lui permet de négocier plus facilement les prix. L'outil lui permet aussi de vérifier automatiquement, à chaque étape, que la **politique achats de l'entreprise**, et la **réglementation fiscale**, sont bien respectées. L'outil se charge également de **centraliser la facturation**, ce qui s'avère précieux puisque les grandes entreprises comptent en général plusieurs milliers de fournisseurs pour leurs événements. De plus, ce même outil va **récupérer automatiquement l'intégralité de la TVA**

auprès de chaque fournisseur, ce qui là encore représente un gain substantiel : sans outil dédié, **les entreprises ne récupèrent en moyenne que 40% de la TVA** à laquelle elles auraient droit, faute de disposer de tous les éléments nécessaires.

Enfin, pour certaines entreprises, qui n'avaient **pas précisément défini de politique achats** en matière événementielle, l'outil permet de **construire cette politique** et de la **faire respecter** : non seulement en définissant des **montants à ne pas dépasser**, mais aussi en précisant, pour chaque niveau de dépense, les **circuits de validation nécessaires** au sein de l'entreprise. Directement intégré à l'ERP de l'entreprise cliente, il va se charger de vérifier automatiquement que chaque dépense a été validée au bon niveau, et ainsi faciliter le suivi de ces budgets, souvent très diffus et difficiles à suivre.

Automatiser des tâches chronophages et coûteuses

« *Toutes ces fonctionnalités, co-construites avec nos clients, leur font au total économiser 30% sur leur budget événement, explique Mickaël Hadjadj, Président Fondateur de REJOLT. Nous obtenons cette estimation en comparant leur budget avant et après notre intervention, et en tenant compte des frais administratifs que représente leur politique événementielle : par exemple, le simple fait de maintenir à jour une liste de fournisseurs coûte entre 400 et 900€ par an et par fournisseur. Ou encore, saisir manuellement une note de frais coûte 53 € à chaque fois ! Notre outil réalise automatiquement toutes ces tâches chronophages et coûteuses, et permet ainsi aux services achats et finances de se concentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée.* ».

REJOLT propose, en parallèle, une suite distincte d'outils permettant de **moniturer l'impact RSE de chaque événement**, répondant ainsi à **l'autre préoccupation centrale des entreprises**. Du fait de l'extension de la norme CSRD en janvier prochain, elles devront en effet pouvoir produire de considérables volumes de datas mesurant leur impact sociétal et environnemental. Là encore, la solution digitale de REJOLT leur permettront de se conformer à cette évolution réglementaire, mais aussi de répondre aux attentes de leurs collaborateurs.

Grâce à la puissance et à la pertinence de ses outils, REJOLT connaît une **forte croissance** : son chiffre d'affaires atteint **60M€ en 2024**, en **hausse de 50% en un an**. La plate-forme compte, parmi ses clients, de grands groupes tels que l'Oréal, La Poste, la SNCF ou encore HSBC. Elle développe aujourd'hui ses activités en Europe, et compte réaliser, d'ici à **2030**, plus de **25% de son chiffre d'affaires** à l'international.

A propos de REJOLT

REJOLT est une entreprise française créée en 2012 par Mickaël Hadjadj. Leader de l'organisation d'événement d'entreprise, REJOLT est aujourd'hui la première plate-forme d'organisation d'événements d'entreprise, avec plus de 40 000 prestataires référencés. REJOLT propose un progiciel permettant le paiement centralisé et automatisé des fournisseurs, mais aussi de moniturer l'ensemble des achats de l'entreprise et d'en assurer la conformité. Plus d'informations sur www.REJOLT.com

Constance Legrand clegrand@beyondcom.fr - 06 79 98 30 92